

PROJET ASSOCIATIF

1) NOS ORIGINES

L'**ACIS-Belgique, Association Chrétienne des Institutions Sociales et de santé**, a été fondée en 1975 en vue d'assurer la pérennité de structures hospitalières et médico-sociales d'origine congréganiste.

En 1994 **Sœur Myriam PERADON**, Supérieure Générale de la Congrégation des Sœurs Augustines de Meaux, a sollicité pour reprendre l'un de ses établissements en Savoie, **Paul TASSIN** prêtre et fondateur de l'ACIS-Belgique.

Pour répondre à cette demande en France, l'ACIS-Belgique et des Congrégations françaises ont créé une association : l'**ACIS-France**.

Les deux associations mènent un projet identique, chacune sur leur territoire, avec une attention particulière portée aux structures fondées par les congrégations et le souci de maintenir les valeurs d'ouverture et de respect des personnes.

L'ACIS-France développe, reprend, crée et pérennise des établissements sociaux et médico-sociaux dans le but de répondre à un besoin identifié ou une demande exprimée par une congrégation, une association ou une collectivité publique.

Son développement se décline selon trois axes :

- 1) La diversification des offres de services proposées aux personnes accueillies ;
- 2) La reprise d'établissements ;
- 3) La création de nouveaux établissements.

L'ACIS-France, en sa qualité **d'Association privée à but non lucratif**, fait le choix de s'inscrire dans la continuité des valeurs poursuivies par les congrégations du secteur sanitaire et médico-social en accueillant au sein de ses établissements les personnes les plus fragiles.

2) NOTRE ASSOCIATION AUJOURD'HUI

L'ACIS-France gère dix huit établissements sociaux et médico-sociaux pour personnes âgées dépendantes ou pour personnes handicapées vieillissantes.

Le Siège social apporte à l'ensemble des établissements un soutien logistique indispensable à leur fonctionnement.

Nos activités font l'objet d'autorisations, conditionnées à des évaluations internes et externes, par les **Conseils Départementaux** et les **Agences Régionales de Santé** qui fixent les objectifs et les moyens (humains, financiers...) dans le cadre de contrats pluriannuels.

Dans une démarche de solidarité, nos établissements sont habilités au titre des dispositifs de l'Aide Sociale (aides à l'hébergement, aides au logement, aides à l'autonomie....) afin de rester accessibles aux personnes disposant de revenus modestes.

Dans une démarche de qualité, l'Association est engagée dans des procédures d'évaluation et d'amélioration de l'accompagnement des personnes accueillies.

Cela suppose une réflexion continue sur l'appropriation des bonnes pratiques professionnelles, le développement des compétences, les évolutions technologiques et notamment la sécurisation des systèmes d'information.

Ainsi l'Association poursuit la réalisation de chaque projet, dans un cadre budgétaire maîtrisé et équilibré. Il s'agit d'un impératif incontournable pour permettre la vie économique de chaque structure, son adaptation dans le temps et sa pérennité.

Si l'aspect économique ne constitue pas un objectif prioritaire, **la gestion rigoureuse** de l'Association est une condition de la réalisation du projet associatif dans son ensemble.

Enfin, l'ACIS-France mène une réflexion éthique visant à déterminer « le bien agir », au travers des valeurs et principes déclinés ci-après.

3) NOS VALEURS ET NOS PRINCIPES D'ACTION

→ LA PERSONNE AU CŒUR DU DISPOSITIF

L'ACIS-France considère que chaque personne doit être accompagnée de façon individualisée au regard de son parcours de vie et de ses besoins. Cette démarche permet de maintenir, de stimuler son autonomie ou ses capacités dans la vie quotidienne. Elle favorise en outre sa vie sociale dans l'établissement et son environnement.

Le consentement éclairé de la personne accueillie et/ou de son représentant est recherché. L'expression et la participation de la personne accueillie sont favorisées notamment au travers du Conseil de la Vie Sociale.

Un accompagnement individualisé et de qualité repose sur le respect des bonnes pratiques professionnelles. Le bien-être des personnes reste la préoccupation majeure des professionnels et tout est mis en œuvre pour respecter leurs souhaits et leurs droits au quotidien.

→ LE RESPECT DE LA PERSONNE

Le respect de la personne ainsi que celui de toutes les opinions guident l'association ACIS-France. Le respect est une valeur fondamentale sans laquelle les autres valeurs ne peuvent s'exprimer pleinement.

Socle et composante des valeurs associatives d'ACIS-France, le respect est l'un des garde-fous contre la banalisation de nos actions.

La liberté de conscience et de religion est un principe fondamental.

Le droit à la pratique religieuse des personnes accueillies s'exerce dans le respect de chacun sans jamais s'imposer. La visite de représentants des différentes confessions doit être facilitée sans faire obstacle aux obligations des établissements.

L'Identité Chrétienne de l'Association ACIS-France

L'ACIS-France est née pour poursuivre l'action médico-sociale des congrégations religieuses chrétiennes au service de tous, laïcs et religieux.

En lien avec l'Eglise, l'ACIS-France permet aussi aux religieux(ses) accueilli(e)s de poursuivre leur vie spirituelle, sans souci matériel, en faisant appel à des professionnels respectueux de leur identité religieuse.

Le Respect des droits fondamentaux

Le respect des droits et des devoirs de chacun constitue pour l'ACIS-France une valeur essentielle pour le bon fonctionnement des établissements, la satisfaction des personnes accueillies et de leurs proches.

→ LA SOLIDARITE

Par son action, l'ACIS-France se veut d'utilité sociale et cherche à répondre aux besoins territoriaux en s'inscrivant dans un parcours coordonné.

L'Association prône la valeur de gouvernance démocratique où l'humain est au cœur des préoccupations de chacun.

Les décisions sont prises par des femmes et des hommes guidés par les mêmes valeurs au regard du bien commun.

Acteur de l'Economie Sociale et Solidaire, l'Association cherche à concilier activité économique et équité sociale, tout en perpétuant l'œuvre des Congrégations religieuses.

La culture associative chrétienne à laquelle appartient l'ACIS-France se traduit concrètement par une implication bienveillante de l'*ensemble* des professionnels *au service de l'humain*.

Cette volonté de mettre l'humain au centre du dispositif en délivrant des prestations de qualité est indissociable d'une gestion prudente et rigoureuse.

La solidarité associative passe également par une mutualisation de moyens entre les structures de l'ACIS-France, et par un partage d'expériences afin de réaliser au mieux son objet social. En effet, l'Association étant à but non lucratif, les résultats sont réinvestis en intégralité dans la mise en œuvre de son projet associatif.

→ L'OUVERTURE

L'ACIS-France affirme le devoir pour chaque acteur, œuvrant au service de la personne, de remettre régulièrement en question ses pratiques d'accompagnement.

Pratiquer l'ouverture, c'est contribuer au décloisonnement des secteurs sanitaire et médico-social en facilitant l'accès des personnes aux ressources du territoire.

C'est également permettre aux personnes accueillies de maintenir leurs liens familiaux, sociaux et d'exercer leur citoyenneté.

Notre ouverture associative s'inscrit dans une double dynamique :

- **A l'intérieur**, en facilitant la venue des familles, des proches, des bénévoles, des partenaires et des visiteurs.
- **Vers l'extérieur**, en facilitant l'intégration des personnes accueillies dans leur environnement de vie.

L'ACIS-France s'inscrit dans une volonté d'échange et de partage avec les pouvoirs publics et les réseaux territoriaux.

4) NOS PRINCIPAUX OBJECTIFS

→ PERENNISER ET DEVELOPPER L'OFFRE

L'Association s'engage à accueillir les personnes dans un environnement de qualité, agréable, et adapté :

- En améliorant la satisfaction des personnes accueillies ;
- En diversifiant les services proposés aux personnes ;
- En garantissant un prix de journée accessible ;
- En assurant la pérennité de ses établissements par un entretien continu des bâtiments ;
- En reprenant ou créant de nouveaux établissements.

→ FAVORISER L'EXPRESSION DES PERSONNES ACCUEILLIES ET DE LEURS PROCHES

L'expression des personnes accueillies et de leurs proches est recherchée tant sur le plan individuel que collectif. La communication entre les établissements et les usagers sera favorisée afin de proposer, dans la limite des contraintes liées à la collectivité, un accueil respectant les souhaits de la personne accueillie tels que définis dans son projet d'accompagnement personnalisé. Cette communication régulière permettra d'adapter le projet personnalisé en fonction des besoins de la personne accueillie.

Sur le plan collectif, l'avis des personnes accueillies et de leur entourage sera recherché afin d'adapter, de développer et de diversifier l'offre de service en fonction de l'évolution des attentes.

→ ENCOURAGER LE BÉNÉVOLAT DANS LES ETABLISSEMENTS

L'ACIS-France reconnaît les bénévoles comme une richesse humaine aux côtés des professionnels afin d'améliorer la qualité de vie et de favoriser le lien social des personnes accueillies.

Notre charte du bénévolat repose sur le respect et la reconnaissance mutuelle, l'intégration et l'information.

→ FEDERER L'ENSEMBLE DES SALARIÉS AUTOUR DU PROJET ASSOCIATIF

Fédérer autour du projet associatif est un préalable indispensable pour développer auprès des salariés un sentiment d'appartenance à l'ACIS-France.

Tous les salariés doivent être les ambassadeurs des valeurs et des principes de l'ACIS-France.

Ainsi, leur appropriation du projet associatif constitue notre ambition associative.

5) EN GUISE DE NON CONCLUSION

L'utilité sociale de l'ACIS-France résulte de la convergence de plusieurs volontés : celle de congrégations, de pouvoirs publics, d'autres associations, afin de poursuivre l'action des institutions chrétiennes dans le paysage des politiques d'action sociale.

L'action de l'ACIS-France est portée par ses membres, ses représentants, ses professionnels, désireux de s'investir dans l'accompagnement des populations les plus fragiles, mais aussi dans le cadre d'une gestion associative épanouissante.

*Ensemble ...
au service
de l'humain !*